

ORDRE DU JOUR ET CALENDRIER PROVISOIRES

Lundi 8 janvier

9:00-12:00

1. Ouverture de la session
2. Organisation de la réunion
3. Élection du président et des vice-présidents
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Situation et évolution des processus internationaux de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée:
 - Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port;
 - Directives volontaires pour le transbordement;
 - performance de l'État du pavillon (notamment en termes d'immatriculation des navires);
 - Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche;
 - mécanismes régionaux de pêche.

14:00-17:00

5. Suite de la session

Mardi 9 janvier

9:00-12:00

6. Sécurité et conditions de travail dans le secteur des pêches et protection de l'environnement marin:
 - Accord du Cap de l'OMI, Convention STCW-F et instruments relatifs à la sécurité;
 - Convention de l'OIT sur le travail dans le secteur des pêches et les activités connexes visant à promouvoir sa ratification, sa mise en œuvre et son application;
 - lutte contre le travail forcé et le travail des enfants;
 - sécurité des observateurs en mer;
 - questions environnementales liées à la pêche (annexe V de la Convention MARPOL, Convention de Londres/Protocole de Londres, débris marins);
 - Marquage des engins de pêche (et engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés);
 - collecte et analyse des données relatives aux accidents impliquant des navires de pêche.

14:00-17:00

6. Suite de la session

Mercredi 10 janvier

9:00-12:00

7. Outils opérationnels pour lutter contre la pêche INDNR et traiter les questions connexes

- système mondial d'échange d'informations de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port;
- fichier mondial des navires de pêche, des navires de transport frigorifique et des navires de ravitaillement;
- systèmes de numérotation de l'OMI (pour les navires, les propriétaires et les compagnies)
- systèmes d'information des données (Système mondial intégré d'information sur les transports maritimes, Equasis, etc);
- liste de contrôle SCS;
- systèmes de suivi des navires;
- échange d'informations et de renseignements sur la conformité;
- enregistrement et immatriculation frauduleux.

14:00-17:00

7. Suite de la session

Jeudi 11 janvier

9:00-12:00

8. Coopération interinstitutions pour promouvoir et mettre en œuvre des mesures convenues au niveau international pour lutter contre la pêche INDNR et traiter les questions connexes.

- Coopération avec les organisations internationales, notamment l'OMC, l'ONUDC et Interpol.
- Coopération inter-agences nationales (maritimes, pêches, syndicats, etc.).
- Intégration des mesures du ressort de l'État du port dans le cadre plus large du contrôle de l'État du port (projet pilote de protocole d'accord OI/CTOI, PSCWS 8 de l'OMI).

14:00-17:00

9. Programme de travail intersessionnel du Groupe de travail mixte

Vendredi 12 janvier

9:00-12:00

10. Recommandations et actions de suivi

11. Date et lieu du Groupe de travail mixte 6

12. Clôture